



UNION SNUI-SUD Trésor Solidaires

VAL-DE-MARNE

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ou 01-43-99-65-48

Tél./ Fax : 01-43-99-37-95

Déclaration liminaire à la CAPL n° 2 du 12 juin 2012

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs de la parité administrative,

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires réaffirme solennellement que l'arrêt des suppressions d'emplois dans la Fonction Publique est une urgence absolue compte tenu de l'état d'effritement des services et des conséquences gravissimes que cela emporte en matière de conditions de vie au travail pour les personnels. Après plus de 150 000 suppressions d'emplois au cours des 5 dernières années, plus une seule administration n'est, aujourd'hui, en capacité de remplir l'ensemble de ses missions.

Les personnels attendent un réel changement en matière de dialogue social et de prise en compte des revendications exprimées. Les sujets prioritaires ne manquent pas : l'emploi, l'appel immédiat de l'intégralité des listes complémentaires des concours, la nécessité d'ouvrir sans délai de véritables négociations salariales (augmentation du nombre et de la valeur du point d'indice, abandon de toute référence à la notion de performance ou de mérite en matière de rémunération...), la suppression de la journée de carence ou bien encore la lutte contre toute forme de discrimination.

L'administration ne peut ignorer la dégradation des conditions de travail des agents, engendrant la souffrance de toutes les catégories de personnel confondues. Les tensions hiérarchiques existantes dans de nombreux secteurs conduisent souvent les agents à fuir un métier auquel ils sont attachés. Et il en est de même suite aux agressions, physiques ou verbales, qui se développent notamment dans les services d'accueil du public.

Ce sont désormais des actions concrètes avec à la clé des effets palpables qui sont attendues par les agents, afin de lutter efficacement contre la perte de sens de notre administration.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires revendique notamment :

- la refonte du système d'évaluation des personnels : il faut supprimer les entretiens individuels d'évaluation et les substituer par des entretiens collectifs de service, afin de redonner du corps

aux collectifs de travail. Nous exigeons la suppression des quotas d'attribution des réductions. En effet, le décret de 2010 ne prévoit plus de quotas, contrairement à celui de 2002 ; il précise seulement l'existence d'un capital mois de 90 jours pour 100 agents. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires exige la suppression des réductions de 3 mois et l'attribution d'un mois de réduction à un maximum d'agents, soit 9/10.

Nous exigeons donc le retrait immédiat de la circulaire Fonction Publique du 23 avril 2012.

- une autre approche managériale : il faut en effet réduire le poids des objectifs et abandonner la politique du chiffre.
- l'édifice du système repose sur une évaluation des résultats professionnels des agents obtenus au regard des objectifs assignés : il faut mettre un terme à cette approche qui tend à conduire les agents et les services dans une course effrénée aux indicateurs.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ne peut souscrire aux orientations de la Fonction publique qui instaure, via l'esprit de sa réforme, un système de concurrence entre les fonctionnaires. Nous réaffirmons notre opposition à un système qui individualiserait le montant des primes selon le mérite et la performance de chacun, notamment au travers de la prime de fonction et de résultat (PFR).

Concernant cette campagne de notation, une fois de plus nous nous devons de dénoncer :

- le manque certain de lisibilité du processus d'évaluation-notation et les effets pervers qu'entraîne le contingentement chez les agents non majorés, ou moins bien majorés. A ce titre, nous constatons que cette année l'approche autour de la note +0,01 a été différente du passé et ce pour les deux filières. Cet artifice qui permettait dans l'une des filières de masquer quelque peu l'iniquité du système, était dans l'autre filière marginal. Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, la reconnaissance de l'investissement des agents, de leur implication, de leur technicité mérite plus qu'un simple signe d'encouragement, neutre dans son absolu.
- l'injustice d'un système qui ne permet pas de favoriser les débuts de carrière indépendamment de la note attribuée. A ce titre, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires dénonce le fait que cette CAPL ne soit pas consultée en amont des opérations d'attributions individuelles de réductions et de majorations de note.
- les pertes de repères générées par l'actuel système et par les fluctuations des appréciations au regard du parcours de carrière.

Par ailleurs, suite à la fusion des statuts et à la mise en place de nouveaux codes grades, les agents se sont retrouvés notés en fonction de la note pivot de leur nouvel échelon. A défaut d'information spécifique, de nombreux collègues n'ont pas compris la baisse de leur note chiffrée qui s'en est suivie par rapport à l'année précédente.

En conclusion, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires réaffirme son attachement à de réelles marges de discussions lors des CAPL, tout en rappelant que l'évaluation et la notation participent à la dégradation des conditions de travail des agents et façonnent d'une manière des plus contestables les parcours de carrière.

Un tout dernier mot pour remercier nos collègues de la Division des ressources humaines pour l'ensemble des travaux liés à la préparation de cette CAPL et leur disponibilité, dans un contexte difficile pour ces services qui subissent, comme tous les autres, les effets néfastes des suppressions d'emplois et des réorganisations liées à la fusion.